



Né de la fusion de 5 intercommunalités (EPCI) du Bassin annécien [Communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et la Communauté de l'agglomération d'Annecy], le Grand Anancy se hisse au rang des plus grandes communautés d'agglomération françaises, avec :

- 34 communes dont 20 communes de moins de 2 000 habitants et une ville-centre de plus de 130 000 habitants.
- 207 562 habitants en population totale (Populations légales 2017 en vigueur le 01/01/2020 - source INSEE)
- 93 000 emplois
- Une superficie de 539 km²
- 95 conseillers siègent au Conseil communautaire, 26 en composent le Bureau (la présidente, 14 vice-président(e)s et 12 conseiller(ère)s communautaires délégué(e)s).

5 GRANDES MISSIONS

Le développement économique et le tourisme, l'aménagement du territoire, la mobilité et les transports, l'environnement et les personnes âgées.

- À l'échelle du département de la Haute-Savoie, le Grand Anancy représente : 12% de la superficie, 25% de la population et 32% des emplois.

SIÈGE DU GRAND ANANCY

46 avenue des Îles - BP 90270 - 74007 Annecy cedex
Tel. : 04 50 63 48 48 / agglo@grandannecy.fr

RELAIS TERRITORIAL

Alby-sur-Chéran, 363 allée du Collège
Tel. : 04 50 68 11 99



PLATEFORME DE CONCERTATION CITOYENNE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Une plateforme citoyenne est ouverte sur :
mes-mobilites.grandannecy.fr jusqu'au 30 septembre 2021.

Tous les thèmes de l'écosystème sont abordés de manière pédagogique (via des cartes, des questionnaires, des votes...) :

- Aménagements
- Stationnement
- Intermodalité
- Apprentissage du vélo/remise en selle
- Mise à disposition/entretien
- Aides/incitation
- Animation/communication

Des informations et des explications sont également apportées sur ces différents thèmes.

Vous y trouverez aussi les tracés soumis à la concertation pour un retour des experts d'usages que vous êtes.

ENQUÊTE DU GRAND ANANCY SUR L'EAU



Dans le cadre des Assises de l'eau, le Grand Anancy lance une grande enquête sur l'eau sur le territoire. Un questionnaire en ligne, ouvert à tous, est disponible tout l'été et jusqu'au 15 septembre depuis la page d'accueil du site www.grandannecy.fr (rubrique Actualités).

Pour les habitants qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, vous trouverez au siège de l'Agglomération ainsi qu'en mairie des exemplaires papier du questionnaire.

ÉPICERIE JEANNE BURDIN

QU'EST-CE QU'UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE ?



Elle propose une aide alimentaire et un accompagnement budgétaire à des personnes qui rencontrent des difficultés financières liées à une baisse de revenus, une perte d'emploi, une séparation, une maladie...

POUR EN BÉNÉFICIER

- Habiter le canton de Rumilly (fusion avec l'ex-canton d'Alby Sur Chéran)
- Être majeur
- Remplir les conditions de ressources définies par l'épicierie Jeanne Burdin
- Constituer un dossier auprès de votre assistante sociale ou du CCAS qui sera soumis à la commission d'admission de l'épicierie

UN ACCOMPAGNEMENT

- Un accompagnement budgétaire : un premier entretien permettra d'établir un contrat et un bilan sera effectué à la fin.
- Des recherches d'économies.
- Des conseils en équilibre alimentaire (idées, recettes...) et dans l'organisation de la vie quotidienne.
- L'animation d'informations collectives sur divers thèmes du quotidien.
- Un accompagnement si besoin vers d'autres partenaires sociaux.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

CCAS

Place de l'hôtel de ville - 74150 Rumilly
Tel : 04 50 64 69 02

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Épicierie Jeanne Burdin
21 place de l'Hôtel de Ville - 74150 Rumilly
Tel : 04 50 02 40 43

LA PILLEUSE RÉVÈLE SES SECRETS



Avant le début du chantier de création d'une zone d'activité économique, au lieu-dit La Pilleuse à SEYNOD (en face du rond-point de la sortie d'autoroute), des fouilles ont été réalisées par l'institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Près de 93 000 m² ont été explorés par 7 archéologues. Leurs découvertes confirment une colonisation du secteur dès l'Antiquité. Ces vestiges sont datés entre le I^{er} et le IV^{ème} siècle et témoignent d'une vocation sacrée des lieux. Ces fouilles ont mis au jour plusieurs aménagements : une large voie de circulation, un enclos, un sanctuaire avec des temples, deux espaces funéraires et des fosses culturelles. Des éléments métalliques ont été retrouvés : clous, outils, plats, assiettes, couteaux et des objets de parure comme des bagues, bracelets, fibules (attaches de vêtement). La céramique ou le verre sont aussi des matériaux largement représentés avec des vases, plats, gobelets, pots, cruches... C'est dans ces fosses qu'une découverte plus inhabituelle a été faite. Les archéologues ont mis au jour une gourde en fer et en cuivre, superbement bien conservée et datée du III^e siècle. Rapidement identifiée comme étant une laguncula, « cette gourde est le troisième exemplaire retrouvé en Gaule et un des rares complets », a commenté l'INRAP.

L'objet est en effet pratiquement intact, ce qui est véritablement exceptionnel. Elle faisait partie de la dotation réglementaire du légionnaire romain, et son fantastique état de conservation a permis d'examiner l'objet plus en détail. C'est ainsi que l'on a découvert qu'elle était constituée de deux coques distinctes et assemblées, et d'un bouchon circulaire, doté d'un cadenas !

Ce qui laisse supposer que cette gourde a probablement pu contenir autre chose que de l'eau, si son propriétaire a voulu bien la verrouiller. Supposition qui est corroborée par l'analyse de son contenu, car elle contenait encore des éléments biologiques vieux de dix-huit siècles, comprenant un mélange cuit de millet, des baies noires, du lait, de la poix de conifère.



Que faisait cette gourde et ce mystérieux mélange dans cette tombe ?

D'après l'INRAP, « vu le contexte de la découverte dans une fosse d'un sanctuaire, le contenu de la gourde permet d'évoquer un geste culturel, tel qu'un sacrifice alimentaire ». Gourde de potion magique finalement arrachée aux irréductibles, ou simplement de l'eau-de-vie du grand-père pour se désaltérer sur le lime, le doute subsiste !!!

Source : Anancy Mag # 18/Mai-Juin 2021 et photos INRAP

Grand
Anancy
AGGLOMÉRATION
CIA S
Services aux personnes âgées

**JOURNÉE
DES AIDANT·E·S**



**Mercredi
6 octobre
2021**

Une journée
d'INFORMATIONS et de
PARTAGE organisée par le
CIAS* du Grand Anancy

De 10 h à 17h30
Bonlieu
Salle Eugène Verdun
1 rue Jean Jaurès - Anancy

échanges

rencontres

ateliers

tables rondes

animations

Conférence /10h30 - 11h30

« Mesures de protection et
habilitations familiales » par
Hélène Soulas, juge des tutelles, tribunal
judiciaire d'Anancy

+ d'infos

www.grandanancy.fr



LE SILA (SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY)

Créé en 1957 par huit communes riveraines ou proches du lac d'Annecy, le SILA avait pour vocation de sauver le lac de l'eutrophisation* en créant un réseau de collecte et de traitement des eaux usées issues des habitations du tour du lac.

Le SILA est une structure de coopération intercommunale qui regroupe cinq Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) :

- la Communauté d'agglomération Grand Annecy
- la Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy
- la Communauté de communes des Vallées de Thônes
- la Communauté de communes du Pays de Cruseilles
- la Communauté de communes Fier et Usses.

Ces EPCI représentent 73 communes et 265 000 habitants.

Le territoire du SILA compte 1 291 km de collecteurs, 97 stations de pompage et 13 usines ou unités de dépollution des eaux usées. Ces infrastructures témoignent de la volonté des EPCI membres du SILA de protéger au mieux le milieu naturel par un réseau d'assainissement étendu et performant.

Au fil des ans, le SILA s'est vu confier de nouvelles missions, en plus de l'assainissement des eaux usées, à savoir :

- le traitement des déchets (ordures ménagères et déchets assimilés),
- l'aménagement et la protection du lac d'Annecy

Le SILA a la compétence des traitements des déchets ménagers, de l'assainissement des eaux usées et pluviales.

Concernant la commune de CHAPEIRY, les travaux pour relier certains hameaux au réseau d'assainissement collectif sont inscrits au tableau des réalisations futures :

- Vesine : projection envisagée pour 2023
- Vers les Bois : projection envisagée pour 2021-2022

SILA : 7, rue des terrasses B.P. 39 - 74962 CRAN-GEVRIER cedex Tél. 04.50.66.77.77 email : sila@sila.fr

*Eutrophisation : présence trop importante de substances nutritives (azote, phosphore) qui asphyxient le milieu aquatique et provoquent le développement d'algues et la diminution de la transparence des eaux.

Transfert de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

En 2021, la part de TFPB affectée jusqu'alors aux départements est affectée aux communes.

Ce transfert vise à compenser, en majeure partie, aux communes la suppression de la Taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et à renforcer la spécialisation de la TFPB en supprimant un échelon de collectivité bénéficiaire : le département.

Le montant de TFPB départementale transféré aux communes (15,1 milliards d'euros) est inférieur à la totalité du montant de TH supprimé (16 milliards d'euros).

La compensation faite aux communes de la suppression de la TH sur les résidences principales repose donc également sur une part des frais de gestion aujourd'hui perçus par l'État. Les 2 taux vont donc se cumuler.

Pour les contribuables de Chapeiry, le taux de la TFPB 2021, voté par le Conseil Municipal est de 25,46 % (taux Départemental 2020 = 12,03 % + taux communal 2020 = 13,43 %).

A noter, une revalorisation annuelle de la valeur locative foncière de + 0,2 % est prévue pour cette année.



LES JARDINS PARTAGÉS

Suite à l'appel dans un des Chapeiry info pour des jardins familiaux, plusieurs personnes se sont manifestées souhaitant jardiner mais surtout créer du lien social autour des jardins.

Chapeiry a alors vu cette année de nouvelles têtes s'atteler aux plaisirs du jardin. Merci à Jean, Béatrice et Simon qui ont accueilli avec bienveillance et générosité Simone, Arlette et Marine qui ont ainsi pu gratter, planter et désherber le carré de jardin qui leur a été prêté.

S'organisent autour du jardin, coups de mains, conseils et moments d'échanges, en bonne intelligence et toute simplicité. D'autres personnes sont toujours intéressées pour jardiner à leur tour, alors nous réitérons l'appel de partager un bout de son jardin.

L'idée d'un lieu commun pour faire des jardins familiaux, lieu de passage et de lien social continue : nous recevons donc avec plaisir toutes propositions d'agriculteurs ou particuliers pouvant participer à ce projet (une location est tout à fait possible et la restitution des terres à son propriétaire dès qu'il le souhaite est une évidence).

Contact : jardinspartageschapeiry@gmail.com

OCTOBRE ROSE 2021

Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Tout au long de ce mois, diverses actions et animations sont proposées pour attirer l'attention et récolter des fonds pour la Recherche.

Vous pouvez prendre connaissance du programme des actions en Haute-Savoie sur le site du CRCDC :

www.depistagecanceraura.fr

Cette année, nous vous proposons de décorer notre village. Pour cela nous organisons avec Véronique François, ancienne Atsem des écoles, des ateliers de confection.

Ces ateliers seront ouverts aux adultes les lundis et vendredis de 14h à 16h15 et pour les enfants (et adultes), devant la mairie, les mercredis entre 16h30 et 18h30.

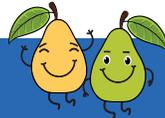
Pour rendre cela possible, déposez en mairie toutes sortes de fournitures roses. N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.

Venez selon vos possibilités aux ateliers qui commenceront le mercredi 1er septembre.

En octobre des temps forts et des animations seront proposés sur le marché.

Pour en savoir plus consultez le site de la mairie, la page Facebook ou vos responsables d'associations.

LE CLUB DE L'AMITIÉ REPREND VIE !



Notre première réunion se tiendra le mercredi 15 septembre pour reprendre notre rythme.

En perspective, une sortie en montagne au son de l'accordéon le vendredi 24 septembre.

Soyez nombreux pour cette journée de retrouvailles bien méritées.

La présidente et le comité

MARCHÉ DE CHAPEIRY - 21 JUILLET 2021



Un moment de musique festive bien apprécié avec ZITOUNE... En compagnie de la Bibliothèque qui propose régulièrement une braderie de livres et revues.

Toujours chaleureux et disponibles, nos commerçants vous retrouveront dès le mercredi 1er septembre prochain et vous accueilleront devant leur étal, à proposer leurs produits régionaux.

Cette proximité permet les achats de produits frais sur place. Le marché fédère les rencontres, les retrouvailles, les discussions, des moments de détente qui demeurent un luxe en ces périodes toujours difficiles.

Mairie :

4 Route des Eparis

74540 CHAPEIRY

Téléphone : 04 50 68 12 34

Courriel : accueil@chapeiry.fr

Site internet : www.chapeiry.fr

École, garderie, cantine, état-civil : mairie@chapeiry.fr



VIVRE À CHAPEIRY

L'association Vivre à Chapeiry organise sa porte ouverte le mercredi 08 septembre 2021 de 17H00 à 19H00 sous le préau de l'école maternelle de Chapeiry, dans le respect des règles sanitaires.

Ainsi, vous pourrez rencontrer les différents intervenants qui vous présenteront leurs activités 2021/2022 et procéder aux inscriptions.

Les cours reprendront la semaine du 13 au 17 septembre 2021.

Retrouvez toutes les informations et plannings sur le site vivreachapeiry.fr



Recyclage, tri sélectif, économie circulaire... Testez vos connaissances et devenez un as du zéro déchet !

1. Chaque année, la France produit environ 38 millions de tonnes de déchets ménagers. Cela revient, par personne, à :

a) 100 kg b) 300 kg c) 500 kg

2. Aujourd'hui une grande partie de nos déchets recyclables finissent aux ordures ménagères. La France a pour volonté d'atteindre 100% de collecte de déchets recyclables. Cet objectif est fixé à :

a) 2025 b) 2030 c) 2035

3. Faites-vous le tri ? À votre avis, quelle part de vos déchets représentent le papier et les emballages ?

a) 20 % b) 35 % c) 45 %

4. Et quant aux déchets organiques, savez-vous en moyenne quelle part ils occupent dans vos déchets ménagers ?

a) 15 % b) 27 % c) 34 %

5. Le gaspillage alimentaire est à l'origine d'une grande partie de nos déchets. Il représente...

a) 5 % b) 10 % c) 15 %

VOIR LES RÉPONSES ↓

Source : www.agriculturetransition.ademe.fr

anti-gaspi.
Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour des astuces et recettes à éviter !
Pourant, il existe de nombreuses astuces pour éviter les déchets ménagers. B. Le gaspillage alimentaire représente 10% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
4. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
5. Réponse B. Le gaspillage alimentaire représente 10% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
6. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
7. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
8. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
9. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
10. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
11. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
12. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
13. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
14. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
15. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
16. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
17. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
18. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
19. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
20. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
21. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
22. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
23. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
24. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
25. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
26. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
27. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
28. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
29. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
30. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
31. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
32. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
33. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
34. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
35. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
36. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
37. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
38. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
39. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
40. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
41. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
42. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
43. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
44. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
45. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
46. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
47. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
48. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
49. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
50. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
51. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
52. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
53. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
54. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
55. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
56. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
57. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
58. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
59. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
60. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
61. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
62. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
63. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
64. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
65. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
66. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
67. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
68. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
69. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
70. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
71. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
72. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
73. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
74. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
75. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
76. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
77. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
78. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
79. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
80. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
81. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
82. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
83. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
84. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
85. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
86. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
87. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
88. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
89. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
90. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
91. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
92. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
93. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
94. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
95. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
96. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
97. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
98. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
99. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !
100. Réponse B. Les déchets organiques représentent 27% de nos déchets ménagers. Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisables en engrais et/ou biogaz !